

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 13 Avril 2015 à 20h30

Etaient présents : Mesdames Josette PAILLARD, Joss BERNARD, Valérie QUEUCHE, Martine ALBAN, Nadine BOUTER-TURILLON, Jocelyne DUVAL et messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARCQ, Christophe THEVENOT et Patrice PROST, Ludovic GERBER

Procuration : Céline MAUCHAMP à Valérie QUEUCHE

Secrétaire de séance : Jocelyne DUVAL

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 2 mars 2015, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

Ordre du jour

Affaires générales

- Création poste agent de maîtrise
- Bilan principe prime agents
 - Vote BP 2015
- Maintenance informatique SIDEC

Voirie

- Aménagement place
- Demande commerce ambulancier
- Bilan extinction éclairage
 - Projet fleurissement

Bâtiment

- Travaux poste
- Nouveau contrat ErDF

Environnement

- Travaux ONF 2015

Questions diverses

Affaires générales

Création poste agent de maîtrise

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet et de nommer Monsieur LIARD Philippe à ce grade à compter du 1^{er} avril 2015 suite à l'obtention de son examen professionnel. Cette création de poste et la nomination de Monsieur LIARD s'effectuent à budget constant puisque M. LIARD occupait déjà cette fonction au sein de la commune.

Bilan principe prime agents

M. FERRAND souhaite faire un bilan de la prime sur la manière de servir instituée il y a quelques années. Suite à la réunion avec les agents et compte tenu de la difficulté à mettre en œuvre cette prime, de l'incompréhension et de sa perception auprès des agents, il est proposé de supprimer cette prime. Les membres du Conseil municipal valident la suppression de cette prime.

Vote BP 2015

Sur proposition du Maire, et conformément aux orientations budgétaires le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents, le budget primitif 2015 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses 840 447.13 €
- Recettes 840 447.13 € (dont 124724.07 € de report)

Section d'investissement

- Dépenses 797 344.04 € (dont 119 936.04 € de report)
- Recettes 797 344.04 €

Maintenance informatique SIDEC

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler l'adhésion pluriannuelle aux services mutualisés du service informatique du SIDEC, pour une durée de 3 ans avec une participation pour l'année 2015 de 2 860.00 € pour un poste informatique. Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

Voirie

Aménagement place

Suite à l'augmentation du droit de place (200 € pour environ 65 m²) le gérant du MOJO a été reçu pour évoquer l'aménagement de la terrasse. La commission voirie environnement a ensuite étudié et fait une proposition budgétaire à hauteur de 1 500 €.

Toutefois le responsable a indiqué qu'il ne souhaitait plus utiliser cet espace.

Le Conseil municipal après délibération, décide donc de ne pas réaliser les travaux d'aménagement de la place devant « Le Mojo » faute d'accord sur le sujet. Un courrier sera fait au gérant lui faisant part des raisons de cette décision.

Demande commerce ambulant

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu une demande d'un commerce ambulant de pizzas, hamburgers, pour s'installer le samedi soir de 18h00 à 21h30.

Suite aux contacts qu'il a eu avec les commerçants, M. le Maire indique que cette installation impactera l'activité de la boulangerie, du MOJO et du camion pizza déjà présent.

Le Conseil municipal après débat et délibération décide avec :

- 9 pour
- 4 contre
- 1 abstention

D'autoriser l'installation de ce commerce sur la commune.

Bilan extinction éclairage

Suite à l'extinction des lampadaires, monsieur FERRAND fait part du bilan économique au Conseil municipal qui fait apparaître une économie de 6 600 € pour une année complète.

Projet fleurissement

Madame BERNARD fait un retour des décisions prises par la commission pour l'embellissement de la commune. Elle expose au Conseil municipal les différents endroits sur la commune qui seront fleuris cette année pour un budget total de 3 000 €.

Le Conseil municipal valide les projets.

Bâtiment

Travaux poste - Mairie

Madame PAILLARD informe le Conseil municipal qu'elle dispose de plusieurs devis concernant la vitre de séparation entre le bureau de la mairie et de la poste.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents, le devis de l'entreprise AFC pour un montant de 4 000 € HT avec pose.

Madame PAILLARD précise que la poste ouvrira le 9 juin prochain dans les nouveaux locaux de la mairie.

Nouveau contrat ErDF

Madame PAILLARD informe le Conseil municipal que plusieurs devis ont été demandés afin de renouveler les contrats d'électricité et le moins disant était ErDF avec une économie annuelle de 2 000 €.

Le contrat est passé pour une durée de 3 ans avec prix fixe.

Elle précise qu'elle est en attente des devis pour les contrats de gaz.

Environnement

Travaux ONF 2015

Monsieur GOUNAND informe le Conseil municipal qu'il dispose d'un devis de l'ONF pour les travaux forestiers de l'année 2015 (broyage et dégagement manuel dans la parcelle de chênes n°8) d'un montant de 3 101.47 € TTC.

Le Conseil municipal valide le devis à l'unanimité des présents.

Il précise également qu'une vente de bois aura lieu le 15 avril prochain (sapin de différentes parcelles).

Questions diverses :

1. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'une demande de prêt de la salle polyvalente au foyer rural pour des représentations théâtrales gratuites, du 25 au 29 mai 2015.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

2. M. THEVENOT propose au Conseil municipal l'édition d'un seul bulletin municipal pour l'année. Le Conseil municipal valide cette proposition et décide de conserver la parution de fin d'année.

3. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion publique aura lieu le jeudi 7 mai 2015 à 20h30 à la salle polyvalente. Elle permettra au conseil de rendre compte de ses actions depuis 1 ans et de présenter le BP 2015.

4. M. DARCQ informe le Conseil municipal que les travaux pour la salle des jeunes (ouverture avec la cantine) ont été validés par la CCJN.

Il précise également que le montant de la subvention pour l'association de la pêche sera de 36 adhérents x 16 € = 576 €.

5. Mme DUVAL précise qu'il y a un nid de poule sur le pont SNCF. Monsieur le Maire prendra contact avec Monsieur FUSILIER du conseil départemental en charge de l'entretien de cette RD.

6. Mme ALBAN fait part d'un compte rendu de réunion du SIVU. Le budget est équilibré. Aucune demande de participation ne sera faite aux communes.

Elle précise que des travaux de mises aux normes seront à prévoir les prochaines années.

9. M. GOUNAND informe le Conseil municipal que le nettoyage de printemps s'est bien déroulé, il y avait 13 jeunes de l'association évolution jeunesse mais pas beaucoup d'élus.

Il demande que pour l'année prochain, soit prévus des gilets jaunes ainsi que des gants de petites tailles.

10. Comme souhaité par M. FERRAND, Mme BERNARD fait un retour et un bilan des actions du CCAS, notamment le repas et la distribution des colis ainsi que des aides apportées après sollicitation de l'assistante sociale à travers l'épicerie sociale de Fraisans.

11. Les prochaines réunions du Conseil municipal sont prévues le lundi 4 mai et 1^{er} juin 2015 à 20h30.

La séance est levée à 23h45